

progrès actuels de la science, ni avec les besoins impérieux de leurs terres épuisées; aussi courent-ils rapidement à leur ruine, tout en épuisant leurs forces par un travail presque toujours inutile. Je ne peux donc que féliciter les cultivateurs de St-Alexandre de la bonne pensée qu'ils ont eue de former parmi eux un cercle agricole, afin d'apprendre et de mettre en pratique toutes les améliorations devenues nécessaires pour obtenir quelque succès dans l'art si noble de l'agriculture.

Le second but de votre cercle est plus noble encore que le premier et par conséquent plus digne de louange, puisqu'il est d'un ordre plus élevé: celui de travailler à faire disparaître du milieu de vous les trois chancres de l'intempérance, du luxe et des procès. Pour se convaincre du mal immense que ces trois défauts causent à nos cultivateurs, il n'est pas besoin de faire de profondes réflexions ni de longs raisonnements, il suffit d'ouvrir les yeux et de compter leurs victimes dans chacune de nos paroisses. En entreprenant d'exterminer ces trois monstres du milieu d'eux, les membres de votre cercle agricole font là une œuvre sainte. Mais, si vous voulez que le succès couronne vos efforts, il faut que vous preniez et suiviez toujours fidèlement les sages conseils de votre bon et digne curé. Sans cela, même avec la meilleure volonté et les meilleures dispositions, vous vous exposerez à faire fausse route.

Priant le Seigneur de bénir tous vos efforts,

Je demeure,

Votre humble serviteur,

† DOM. EV. DE CHICOUTIMI.

Montréal, 8 mars 1882.

M. A. Gagnon, D. C. A. St-Alexandre.

Monsieur,

Monseigneur de Montréal a reçu votre lettre du 4 mars courant au sujet de votre Cercle agricole, et me charge de vous communiquer sa réponse. Sa Grandeur vous félicite beaucoup d'avoir obtenu la haute approbation de Mgr l'Archevêque, et elle ne doute pas que, à l'aide d'un tel patronage, vous ne réussissiez parfaitement à obtenir le noble but auquel vous tendez.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très obéissant serviteur,

L. N. EMARD, prêtre,

Vice-Chancelier.

Cabinet du Ministre des Travaux Publics du Canada.

Ottawa, 27 février 1882.

Mon cher M. Gagnon.

Votre lettre du vingt et un février me transmettant le programme et les règlements du cercle agricole de St-Alexandre m'est arrivée. Je suis heureux qu'on ait songé dans votre paroisse à y fonder cette association qui, j'en suis convaincu, est destinée à y faire beaucoup de bien.

Après la haute approbation que Monseigneur l'Archevêque de Québec a accordée à votre institution, je n'ai qu'à exprimer la conviction que le cercle agricole de St-Alexandre se rendra de plus en plus digne

de l'approbation et de l'encouragement qui lui sont donnés.

Je suis heureux de penser que les membres de votre association sont convaincus de la nécessité d'améliorer l'agriculture et l'élevage des bestiaux, qui dans notre pays promettent tant. Si nous avons des terres bien cultivées, elles donneront un rendement considérable, et si nous perfectionnons l'élevage des bestiaux nous aurons le moyen de pouvoir exporter ces bestiaux en Europe, où ils commandent un prix élevé et sûr; sans compter que notre population restera attachée au sol, qui, avec la langue et la religion, est la plus garantie du maintien de notre nationalité.

Je demeure,

Mon cher Monsieur Gagnon

Votre bien dévoué serviteur

HECTOR LANGVIN.

Alexandre Gagnon, Ecr.,

St-Alexandre, Comté de Kamouraska.

Québec, 14 mars 1882.

A. Gagnon, écr., S. C. A. de St-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur,

J'ai lu avec le plus grand plaisir le Programme et les règlements de votre Cercle agricole, et je sympathise profondément avec les sentiments qui ont dicté votre programme.

Si vous réussissez, comme je l'espère, à mettre vos principes à exécution, vous ferez un bien immense tout autour de vous.

Veillez faire agréer au Cercle agricole de St-Alexandre mes meilleurs souhaits pour son succès, et me croire votre dévoué serviteur.

H. G. JOLY.

Chambre du Sénat, Ottawa, 24 mars 1882.

Alexandre Gagnon, écr., Notaire,

Secrétaire du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska.

Monsieur,

Nous avons reçu le document intitulé: "Programme et règlements du Cercle agricole de St-Alexandre de Kamouraska," que vous avez eu la bonté de nous envoyer.

Les cercles agricoles, si on sait leur donner une sage direction, produiront indubitablement d'heureux résultats dans notre Province de Québec.

Nous avons remarqué avec plaisir qu'en organisant celui de St-Alexandre, on n'a pas seulement eu en vue l'avancement de l'agriculture, mais qu'on a voulu atteindre un plus noble but: "l'amélioration de la condition morale, intellectuelle et matérielle de la classe agricole."

Ce premier paragraphe du programme est particulièrement digne d'approbation.

Le vingt-cinquième article du règlement qui porte "qu'on s'abstiendra rigoureusement de toute allusion à la politique et aux questions qui s'y rattachent de trop près," est également empreint de beaucoup de sagesse, et sera accepté par tous les vrais amis de la cause agricole.